

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingtième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 9 novembre 2015, à 9 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'un dégrèvement pour le projet de formation intitulé Kaianishkat – Vers l'autodétermination des femmes autochtones en matière de recherche : transfert de méthodologies et de techniques en vue de la constitution d'un réseau de chercheuses communautaires

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1133

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-180-4.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de formation dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par Femmes autochtones du Québec;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence sociale et 50 points sur la qualité pédagogique, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Vézina, appuyé par monsieur Éric Giroux, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité pédagogique du projet de formation intitulé Kaianishkat – Vers l'autodétermination des femmes autochtones en matière de recherche : transfert de méthodologies et de techniques en vue de la constitution d'un réseau de chercheuses communautaires, et lui accorde la note de 84 %;

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1133 (SUITE)

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à monsieur Laurent Jérôme, professeur au Département de sciences des religions, aux fins d'assurer la formation intitulée Kaianishkat – Vers l'autodétermination des femmes autochtones en matière de recherche : transfert de méthodologies et de techniques en vue de la constitution d'un réseau de chercheuses communautaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 9 novembre 2015

(s) Marcel Simoneau
Président du Comité des services aux collectivités



Le 9 novembre 2015
MNRB/vvp